

Section de DISI-RAEB

le, 15/10/2013

Compte-rendu CHS-CT du 08/10/2013

Le CHS-CT s'est ouvert à 13h00 .

Après vérification du quorum, Solidaire Finances Publiques a tenu à rappeler notre demande constante de tenir les CHS-CT sur la journée afin de ne pas , ni « bâcler » les travaux ni pénaliser les membres venant de résidences extérieures. Nous avons souhaité ajouter 3 points à l'ordre du jour, Les véhicules SIL, les alarmes « incendie » sur le site de Lyon Lumière et la situation des CID par rapport à l'opération « 22000PC »

– **Approbation du PV du CHS-CT précédent** : Validé

– **Visite de l'ESI de Grenoble** :

Quelques points essentiels touchant à la sécurité ont été relevés. Il s'agit d'armoires encombrées sur le dessus (Risque de chute d'objets), L'existence d'interrupteurs posés à même les parois en bois d'armoire sans protection (fils dénudés et/ou apparents), présence d'une multitude d'appareils électriques (chauffage, réchaud, frigo, micro-onde etc ...) sur des multiprises (Risque électrique). Le local « café » qui présente une hygiène déplorable (Risque sanitaire)

Le bâtiment appartenant à la DDFIP du 38, il est convenu qu'un courrier soit fait au DDFIP (président du CHS-CT de la DDFIP38) afin que soient effectués les travaux nécessaires à la mise en sécurité du bâtiment.

Nous avons demandé qu'un point soit fait, par le chef d'établissement, sur l'ambiance thermique afin de déterminer la raison de la prolifération des appareils électriques de chauffage d'appoint.

Un point sera fait et une solution proposée afin de respecter à la fois la sécurité et les souhaits des agents pour ce qui concerne les appareils électriques.

Le parking pose des problèmes d'étanchéité, mais impossible de déterminer qui est propriétaire. En même temps, il s'agit d'un prêt gratuit de la commune ... très apprécié des agents.

– **DUERP** :

Solidaires souligne que, comme pour les CAPL, tout ce fait dans la précipitation, tant pour la formation des cadres de proximité que pour la tenue des réunions avec les agents. Le respect du calendrier établi au plan national ne doit pas nous conduire à « bâcler » l'exercice. Nous soulignons également que dans les circonstances actuelles de réaménagement du site de Lyon Lumière, il serait sage de décaler les réunions afin de coller au mieux à la situation d'après déménagement.

Cette année voit la mise en place d'une application-web dédiée : DUERP-PAP. Les travaux se passent en 2 phases :

Réunion avec les agents qui pré-cotent le risque avec **la gravité des dommages et la fréquence d'exposition**.

Un GT DUERP-PAP qui reprend les risques collectés et attribue une cotation avec 2 nouveaux critères que sont le **niveau de maîtrise du risque** et la **probabilité de réalisation du dommage potentiel**

Il y a 5 niveaux de cotations (de 0 à 4), la cotation finale s'obtient en multipliant les valeurs.

A l'issue un PAP (plan annuel de prévention) est proposé ; il est présenté au 1er CHS-CT de 2014 et signé par le directeur après arbitrage.

Les groupes de travail avec les agents se tiendront jusqu'au 15/11/2013

Théoriquement, la saisie du DUERP doit être terminée le 31/12/2013. Dans la pratique, l'application n'est pas fermée et rien n'interdit de décaler, sachant que le DUERP doit être présenté au 1er CHS-CT de 2014 soit mi-Février environ.

Fin de campagne 30/06/2014 (Seul impératif !!!!!)

– **Amiante :**

Pour les LTI de la Part-Dieu, les mesures d'empoussièrations confirment l'absence d'amiante en suspension. Il faut respecter les consignes de ne pas laisser « trainer » des objets et être vigilant à ne pas détériorer les protections et n'autoriser l'accès qu'au personnel habilité. Ces consignes seront rappelées aux chefs de service par les chefs d'établissement. Hormis cela aucun problème à intervenir dans les locaux.

– **Déménagement de Dijon :**

Les travaux sont terminés. Les agents ont intégré les locaux du « Sambin »
Subsistent quelques problèmes de sols et de fenêtres. La DISI attend les devis pour remise à l'état initial des fenêtres. Les travaux seront réalisés avant les grands froids.
Les climatiseurs individuels ont été récupérés par la DRFIP21. Le président propose le financement de matériel neuf sur 2014.
Une visite CHS-CT est prévue d'ici à la fin de l'année

– **Travaux ESI Lyon-Lumière :**

La visite sécurité électrique sera effectuée en 2 temps ; d'abord les Bat A et B, puis les BAT C et D (A chaque fin de travaux).
L'articulation des travaux se fait différemment de ce qui était prévu. A priori pas de retard à ce stade. Le SIL et le PSN plateau devrait intégrer leurs nouveaux locaux en même temps (Sem44)

– **Crédits :**

Une actualisation de l'étude acoustique de l'AT vient d'être faite. La société n'a pas facturé la prestation. Il est proposé de faire un GT avec les agents de l'AT et les membres du CHS-CT afin de faire le bilan et décider d'actions à mener, le plus rapidement possible sur 2014.
L'étude accessibilité se fera à l'issue des travaux du site
Les sommes provisionnées sont rendues disponibles.
Dans ce contexte, nous validons l'intégralité des fiches CHS-CT

- Plan évacuation de Dijon
- Pneus Neiges
- Lampadaires
- Chaussures de sécurité
- Combinaisons jetables
- Bras articulés

– **Registre CHS-CT :**

Une fiche à l'ESI de Meyzieu pour des fils électriques au sol : Régulé
Une fiche ESI Lyon Lumière pour la climatisation de l'accueil : une solution sera proposée à base d'un climatiseur individuel (Percement du mur ?). Les travaux actuels sont l'occasion de revoir de manière plus globale une solution pérenne (circuit eau glacée).

– **Questions Diverses :**

Véhicule SIL : les deux 207, en location, ne seront pas renouvelées à la fin du contrat de location (11/2013). le SIL se verra doter d'une Clio de 9 ans (Ex EID) et d'un Scenic de 7 ans (Ex ESI Meyzieu). Une circulaire ministérielle demande pourtant le remplacement des véhicules de plus de 9 ans et l'aliénation de ceux ayant plus de 7 ans. Le président refuse l'application de cette note !!!!!

L'alarme incendie : Les essais ont lieu les 1er Mardi du mois pour une durée de 10 Mn environ. Problème , non seulement ça sonne pendant 10 Mn mais comment différencier avec une « vraie » alerte. A notre étonnement , il n'est pas possible techniquement de réduire ce temps de sonnerie. A la différence du précédent système, celui -ci test toute la chaîne du système : c'est mieux..... mais plus bruyant !!

CID et 22000 PC : Il est confirmé la fin des déploiements pour dans 4 mois. Chaque direction devra communiquer à la DISI ses priorités, les CID se chargeant du planning des interventions . Nous avons rappeler que cette opération se percute avec le travail courant et les déménagements des services. Selon les directions l'installation varie de 50 à 600 postes